



A Ivry, le 3 juin 2010

Santé des étudiants : la LMDE en appelle aux Présidents de Région pour la mise en place d'un Chèque santé

La campagne des élections régionales du mois de mars dernier a été l'occasion pour de nombreux candidats de porter le projet d'un « Pack autonomie » pour les jeunes avec notamment la mise en place d'un Chèque santé. La LMDE, qui porte cette revendication depuis de nombreuses années, s'en est pleinement félicitée.

Le temps de la campagne électorale est terminé et vient maintenant le temps des actes. **La LMDE et l'UNEF en appellent désormais aux nouveaux exécutifs régionaux** pour que les promesses d'hier deviennent une réalité pour les étudiants.

Le chèque santé est plus que jamais nécessaire pour casse la spirale du renoncement aux soins

Alors que l'état sanitaire des étudiants s'est fortement dégradé ces dernières années, le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure du problème et poursuit son immobilisme en matière de santé des jeunes. Pire, certaines de ses politiques participent de la précarisation sanitaire et sociale des étudiants. Hausse du forfait hospitalier, déremboursement de médicaments, franchises médicales... les conséquences de la diminution progressive du périmètre de la solidarité nationale se font durement ressentir chez les étudiants qui sont fragiles socialement.

Les enquêtes de la LMDE indiquent que près d'un étudiant sur 4 renonce à se soigner pour des raisons financières et ce chiffre monte à 32% pour les étudiants qui ne disposent pas de complémentaires santé en raison d'un reste à charge toujours plus important.

L'absence d'un véritable statut protecteur des étudiants et la baisse drastique du pouvoir d'achat qu'ils ont connu ces dernières années les contraignent à opérer des choix au détriment de leur santé. **Ainsi, entre 15% et 20% d'entre eux renoncent à souscrire une complémentaire santé à titre individuel, soit plus du double de la moyenne nationale (7%).**

Devant l'immobilisme du gouvernement, la LMDE en appelle aux Régions pour qu'elles organisent un véritable bouclier social en direction des étudiants avec la mise en œuvre d'un Chèque santé.

Renforcer la protection sociale et l'autonomie sanitaire des étudiants

La LMDE demande à ce que la mise en place du Chèque santé permette une réelle amélioration de la protection sociale des étudiants en cassant la spirale du renoncement aux soins. Cette mesure doit aussi permettre de renforcer l'autonomie des jeunes dans l'accès aux soins et le recours au système de santé.

L'entrée dans l'Enseignement supérieur se traduit pas l'accès au Régime étudiant de sécurité sociale, régime gérée par les mutuelles étudiantes. L'étudiant y fait l'apprentissage de comportements de santé vertueux qu'il

gardera toute sa vie. Il est donc fondamental d'agir sur cette période en donnant tous les moyens aux étudiants pour qu'ils gèrent au mieux leur propre santé.

Le Chèque santé doit donc bénéficier à tous les étudiants de façon à renforcer leur autonomie en matière de santé. Il doit être également d'un montant suffisant pour permettre l'accès à une couverture de qualité qui réponde aux besoins des jeunes dont les comportements de santé sont spécifiques.

La LMDE se félicite que certains des nouveaux exécutifs régionaux aient déjà commencé à travailler sur la mise en place d'un Chèque santé. Les étudiants attendent désormais avec impatience la mise en œuvre concrète de telles mesures.

En PJ : La lettre ouverte de la LMDE et de l'UNEF adressée aux Président de Régions

Contact presse :

Catarina VERSOS : 01 56 20 85 46 / 06 12 50 11 63 - cversos@lmde.com